

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis
est disponible en
[cliquant ici](#) ou sur
impots.gouv.fr

M DURIF SYLVAIN
CASSAGNAOU
65300 TAJAN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 52 122 640 495
Référence de l'avis : 20 65 4152123 65

Numéro de propriétaire : 437 D00025 R

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBMXWR
M DURIF SYLVAIN ADRIEN

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2020**

564,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Flashez ce code
avec l'application
« Impots.gouv » pour
payer par smartphone
ou tablette.



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
votre impôt ? » de
la notice.

Vous devez payer cette somme, par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, **avant le 01/10/2020 (date limite d'adhésion)**, sur impots.gouv.fr, ou par téléphone (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos contacts »).

Pour 2021, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel sur **impots.gouv.fr**.

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANNEMEZAN
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 65303 LANNEMEZAN CEDEX
Tél : 05 62 40 60 50
 - pour le montant de votre impôt :
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 437 TAJAN

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	6,83 %	%	3,96 %	24,69 %	0,196 %	13,29 %	0,23 %	
	Taux 2020	6,83 %	%	3,97 %	24,69 %	0,172 %	13,29 %	0,225 %	
	Adresse	5040 CASSAGNAOU							
	Base ①	560		560	484	560	2473	560	
	Cotisation	38		22	119	1	329	1	
	Cotisation lissée ②	32		16	113	1	323	1	486
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	31		15	112	1	318	1		
Cotisations 2020	32		16	113	1	323	1	486	
Variation	+3,23 %	%	+6,67 %	+0,89 %	0 %	+1,57 %	0 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2019	104,74 %	%	13,79 %	67,60 %	0,695 %	26,60 %	0,891 %	
	Taux 2020	104,74 %	%	14,53 %	67,60 %	0,649 %	26,50 %	0,882 %	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	30		30			37	30	
	Cotisations 2019	30		4			10		
	Cotisations 2020	31		4			10	0	45
	Variation	+3,33 %	%	0 %	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité				1			Droit fixe :		
Il est rappelé qu'un lissage de + 4 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans. En raison de votre situation personnelle, vous bénéficiez d'une exonération au titre de votre résidence principale. La base communale des terres agricoles exonérée est de 7 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			33
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			564